



Tennis de table



~~TOURNOI REGIONAL DE RIVESALTES~~  
[ TOURNOI DES VENDANGES ]  
DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019

**DISPOSITIONS GENERALES**

Le Tennis de Table Rivesaltais organise son 2nd tournoi **REGIONAL** homologué ouvert aux licenciés de la ligue OCCITANIE le Dimanche 15 septembre 2019.

Les épreuves se dérouleront sur 20 tables; 16 tables au gymnase de Rivesaltes et 4 tables à la salle du club, Avenue Maréchal Leclerc 66600 RIVESALTES de 8h30 à 12h30 ; pause déjeuner reprise 13h .

**Ouverture des salles dès 8 H**

La participation à ce tournoi est soumise à l'engagement préalable au moyen de la fiche d'inscription à retourner avant la date limite requise.

La dotation totale du tournoi est de **1 500,00 €** répartie en espèces, coupes et lots divers.

Le club se réserve le droit de modifier un tableau et les récompenses si le nombre d'inscrits est inférieur à 16.

Les performances compteront bien évidemment pour le calcul du classement FTTT , le tournoi étant homologué.

## REGLEMENT DE LA COMPETITION

Article 1 : Le tournoi est organisé par le Tennis de Table Rivesaltais, club affilié à la Française de Tennis de Table, sous le numéro 40660003

Article 2 : Homologuée par la Ligue OCCITANIE sous le numéro ..... Cette épreuve est ouverte à tous les joueurs et joueuses licenciés (ées) de la région Occitanie. (licences traditionnelles en règle avec la FFTT) .

Article 3 : Le juge arbitre sera Mme. Mitterrand N° 361761 ou autre JA3 disponible  
Ce tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera fait stricte application des règlements de cette dernière (notamment en matière de revêtements et de collage).

Article 4 : Le tirage au sort aura lieu le samedi 14 septembre 2019 à 16 heures à la salle du Club Tennis de Table de Rivesaltes en présence de juge arbitre.

Article 5 : Les tableaux suivants seront organisés :

<b>Tableau A 500 à 799 points</b>	<b>5/7</b>
<b>Tableau B 500 à 999 points</b>	<b>5/9</b>
<b>Tableau C 800 à 1299 points</b>	<b>8/12</b>
<b>Tableau D 1000 à 1599 points</b>	<b>10/15</b>
<b>Tableau E 1200 à 2000 points</b>	<b>12/20</b>
<b>Tableau F Jeunes moins de 18 ans (moins de 1000 points)</b>	
<b>Tableau G Toutes Catégories (trophée des vendanges 2018)</b>	

Article 6 : Ce tournoi sera doté en espèces, coupes et divers lots selon le tableau des récompenses.

Article 7 : Les joueurs seniors masculins pourront participer à 2 tableaux de leur catégorie + Tableau toutes catégories(3 tableaux maximum). Les féminines et les jeunes de moins de 18 ans pourront participer aux tableaux masculins dans la limite de 3 tableaux au total.

Article 8 : Tous les tableaux se jouent en poule de 3 et les **2 premiers sont qualifiés par poule**, suivie de tableaux à élimination directe. Toutes les parties se jouent au meilleur des cinq manches.

Chaque tableau sera limité à 48 joueurs maximum.

Article 9 : Une tenue sportive réglementaire sera exigée. Les participants devront utiliser des balles plastiques agréées FFTT non fournies par l'organisateur.

Article 10 : Les vainqueurs devront ramener à la table d'arbitrage la plaquette de la partie qu'ils viennent de disputer en s'assurant du résultat indiqué. Les perdants pourront être appelés pour arbitrer une partie du tour suivant.

Article 11 : un joueur ne se présentant pas à sa table après le deuxième appel sera déclaré forfait par le juge arbitre.

Article 12 : Les épreuves se dérouleront avec une coupure de 30 minutes de 12h30 à 13h pour le déjeuner , une buvette et point de restauration fonctionneront toute la journée.

Article 13 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enceinte.

Article 14 : Les droits d'inscription sont fixés par le club comme suit :

- **1 tableau : 8 €**
- **2 tableaux : 15 €**
- **3 tableaux : 20 €**

Article 15 : Horaire Général des tableaux :

- <b>tableau A</b>	<b>(5/7)</b>	<b>à</b>	<b>10h30</b>
- <b>Tableau B</b>	<b>(5/9)</b>	<b>à</b>	<b>08h30</b>
- <b>Tableau C</b>	<b>(8/12)</b>	<b>à</b>	<b>11h00</b>
- <b>Tableau D</b>	<b>(10/15)</b>	<b>à</b>	<b>09h30</b>
- <b>Tableau E</b>	<b>(12/20)</b>	<b>à</b>	<b>12h00</b>
- <b>Tableau F</b>	<b>(- 18 ans)</b>	<b>à</b>	<b>13h00</b>
- <b>Tableau G</b>	<b>(toutes catégories)</b>	<b>à</b>	<b>14h00</b>

Article 16 : Le responsable de l'organisation est l'association CLUB TENNIS DE TABLE RIVESALTAIS. Les engagements devront parvenir impérativement au plus tard le vendredi 13 septembre 2019 à l'adresse suivante :

**Vega Pierre – 3, rue des Sarcelles 66600 Rivesaltes**

Ou par téléphone au **06 84 82 48 94** et **06 17 41 25 46** ou email : [pvega6@aol.com](mailto:pvega6@aol.com)

Inscriptions en ligne sur internet rubrique tournoi ou sur facebook CTTR RIVESALTES

**Le paiement des droits d'inscription** se fera le jour du tournoi au pointage à partir de 08h avec présentation de licence traditionnelle FFFT. Il est possible d'envoyer par avance le paiement par chèque à l'ordre de CTT RIVESALTAIS à l'adresse ci-dessus avant le 12/09/19

Article 17 : Tout point non prévu par le présent règlement, sera tranché par le Juge Arbitre, en accord avec l'organisateur.

Article 18 : Le fait de s'engager implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement .

## TABLEAU DES RECOMPENSES \*

	VAINQUEUR	FINALISTE	½ FINALISTE
TABLEAU A (5/7)	60€ + coupe	30,00 €	15,00 €
TABLEAU B (5/9)	60€ + coupe	30,00 €	15,00 €
TABLEAU C (8/12)	60€ + coupe	30,00 €	15,00 €
TABLEAU D (10/15)	80€+coupe	40,00 €	20,00 €
TABLEAU E (12/21)	120€+coupe	60,00 €	30,00 €
TABLEAU F (jeunes)	50€+coupe	25€+médaille	10€+médaille
TABLEAU G ( TC)	200€+coupe	100,00 €	50,00 €

Les € = Chèque ou Espèces

\*Le tableau des récompenses peut évoluer avant la date du tournoi sans préavis